

Vos questions / nos réponses

Aide pour un ami en Équateur

Par [Profil supprimé](#) Postée le 13/10/2012 21:39

Bonjour,

Un parent de 26 ans est en Équateur depuis maintenant trois ans.

Il est parti en voyage puis à finalement décide d'y rester. Nous avons eu des nouvelles par une amie à lui la bas il y a une semaine pour nous annoncer qu'il prenait du crack. Nous ne savons pas s'il se drogue depuis longtemps, mais il semblerait que ce soit depuis 3 mois à 3 semaines. Il semble qu'il soit cependant au plus mal (ne mange plus). La famille aimerait intervenir mais nous ne savons comment faire. Apparemment, il est dans une perspective de départ. Nous voulions lui prendre un billet d'avion mais il souhaite le faire, mais cela tarde un peu et nous doutons qu'il le fasse. Nous ne savons pas trop comment lui venir en aide. Nous pensons y aller à un ou deux pour l'aider à rentrer, mais nous ne savons pas comment y faire face. Comment lui parler?

Comment faire face à un éventuel refus? Comment faire pour le trajet si il décide de rentrer mais qu'il est trop en dépendance? Nous aimerions beaucoup avoir des conseils pour ces situations à l'étranger, aussi bien d'associations sur place (en Équateur) qu'ici (je suis à Paris).

Merci beaucoup

À bientôt

Mise en ligne le 18/10/2012

Bonjour,

Il est en effet compliqué d'aider une personne qui se trouve à l'étranger. S'il prend du crack de manière problématique, cela traduit un mal-être qu'il essaie de gérer à travers les effets de cette drogue, dont la dépendance psychologique peut être très forte.

Lui venir en aide peut tout d'abord passer par une tentative de compréhension de ce qu'il vit de si difficile en ce moment, de ce qui l'amène à consommer. Il semble difficile en Equateur de se manifester en tant qu'usager de drogues qui souhaite se faire aider, les dispositifs de soins en toxicomanie n'étant pas répandus. Ceci semblerait être toutefois possible, comme nous l'a indiqué l'ambassade d'Equateur à Paris, de passer par n'importe quel médecin, pour être ensuite orienté vers un service hospitalier spécialisé.

Il n'est pas possible de forcer une personne à se faire aider. Si c'était le cas pour cette personne, vous pouvez par exemple essayer de comprendre ce qui motive son refus, tout en essayant de vous détacher de tout jugement ou toute morale. L'essentiel est d'essayer de ne pas se focaliser sur la drogue en soi, mais bien sur les difficultés qui l'ont amené dans cette situation.

S'il souhaite se faire aider en France, il est possible de le faire de manière gratuite et confidentielle.

Concernant le trajet en avion, la seule solution serait d'avoir un traitement prescrit par un médecin afin qu'il puisse s'apaiser pour gérer le manque psychologique le temps du trajet. Il existe à Paris, entre autres, des centres de soins spécialisés où divers professionnels (médecins, psychologues, travailleurs sociaux...) proposent un suivi sous forme de consultations. Ils accueillent autant les usagers de drogues que leur entourage, gratuitement et confidentiellement. Cela peut donc vous permettre d'être conseillée et soutenue sur la conduite à tenir pour essayer de l'aider. Vous trouverez les coordonnées de ces principaux lieux ci-dessous.

Vous pouvez aussi lui proposer de nous contacter au 0800231313 (de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe) afin qu'il puisse être soutenu et conseillé. Vous pouvez vous aussi faire cette démarche si vous avez besoin de plus amples informations et conseils en l'attente d'un éventuel rendez-vous en centre de soins.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre Ambulatoire d'Addictologie : Hôpital Européen Georges Pompidou

20 rue Leblanc
Hôpital Européen Georges Pompidou (HEGP)
75015 PARIS

Tél : 01 56 09 24 88

Site web : www.hegp.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

Accueil du public : Du lundi au vendredi : Consultation sur rendez-vous pour les usager(è)s déjà suivis au centre et pour les résidents du 15eme arrondissement de Paris, uniquement.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultation sur rendez-vous.

Substitution : Initiation, suivi, prescription de traitement de substitution aux opiacés : délivrance pour les patients suivis tous les matins.

[Voir la fiche détaillée](#)